

## **Tunisie Profilés Aluminium TPR**

SA Au Capital de 36.000.000 Dinars

Siège Social : ZI Sidi Rézig

Rue des Usines – 2033 Mégrine

RC : B186061997

M. F : 002660/R/A/M/000

### **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 05 Mai 2010 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2009.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2009.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2009.
- 4- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2009.
- 5- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2009.
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2009.
- 7- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2009.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Pouvoirs en vue de formalités.

**Le Conseil d'Administration**

**Tunisie Profilés Aluminium TPR**

SA Au Capital de 36.000.000 Dinars  
Siège Social : Z.I Sidi Rézig  
Rue des Usines – 2033 Mégrine  
RC : B186061997  
M. F : 002660/R/A/M/000

**Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 05 Mai 2010 à 16H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital par incorporation des réserves
2. Modification corrélative de l'article 6 des Statuts
3. Mise à jour des Statuts conformément à la loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009
4. Pouvoirs en vue des Formalités

**Le Conseil d'Administration**